



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa

N° 14734*01

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en
matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

22/02/2013

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

2013-45

1. Intitulé du projet

Amélioration de la desserte forestière d'Allegre

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

FRAISSE

Prénom

Jean Luc

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

MAIRIE D'ALLEGRE

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne
morale

RAGAZZON Raphaël

RCS / SIRET

12414113101010131010101191

Forme juridique

collectivité

Joignez à votre demande le document CERFA n° 14734*01

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6° d)	création de route empiéree, piste de débardage et place de dépôt.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

création de voirie forestière

4.2 Objectifs du projet

Permettre d'améliorer la desserte

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Ouverture à la pelle mécanique - Durée 15 jours

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Voie clivée

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Neant

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Neant

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
voir devis	

4.6 Localisation du projet

Adresse

Mairie d'Allegre
4, Rue Baptiste
Mauret

43270 ALLEGRE

Coordonnées géographiques¹

Long. 3° 41' 49" 5 Lat. 45° 10' 33" 8

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. 3° 41' 49" 5 Lat. 45° 10' 33" 8

Point d'arrivée :

Long. 3° 40' 43" 5 Lat. 45° 09' 56" 8

Communes traversées :

Allegre

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui



Non



4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui



Non



4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui



Non



Si oui, de quels projets se compose le programme ?

schema de desserte forestière d'Allegre

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Chemin rural

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui



Non



Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements
applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation
environnementale ?

Oui

☐

Non

☒

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☒	☒	ZNIEFF I n°830005700 "Forêts entre Fie 5 ^e Geneys et la Chapelle Bertin"
en zone de montagne ?	☒	☐	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☒	☒	Dans le PNR Livradois-Forez
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	☐	☒	
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☐	
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	No n	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☐	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	

Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
		☐	☒	
		☐	☒	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☐	☒	Améliore la gestion forestière

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Projet sans incidence qui devrait être dispensé d'étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet
☒	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
☒	Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ;
☒	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
☒	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

St Paulien

le,

18/02/13

Signature



GPF - Coopérative Forestière

ZA de Nolhac - 43350 ST PAULIEN

Tél. 04 71 02 54 42 - Fax 04 71 02 46 75

Société coopérative agricole à capital variable
RCS LE PUY 326 135 027 - AGREMENT N° 2455

/: corrections par l'autorité environnementale



DEVIS ESTIMATIF - Ordre de travaux



Ref chantier : 2013 / RR / 01

Secteur :
lieu-dit : Chaduzias

TVA :

Type de chantier : Création de route empierrée, place de dépôt et piste

Commune : Allègre

Opération	Unité	Qté	PU	Montant HT	TVA	Montant TTC
Dépenses matérielles						
Création de route						
Déboisement de l'emprise pour ouverture plate forme et mise en place des fossés	H	24	27,00 €	648,00 €	19,6%	775,01 €
Ouverture d'une plate forme de 4,5 m sur chemin existant pour création de route. Chaussée 3,5m						
Terrassement, dessouchage et enfouissement sur chantier	MI	830	5,00 €	4 150,00 €	19,6%	4 963,40 €
Réglage fond de forme et compactage. Devers 2%						
Ouverture d'une plate forme de 3 à 3,5 m sur chemin existant pour création de piste.	MI	440	5,00 €	2 200,00 €	19,6%	2 631,20 €
Réglage fond de forme et compactage. Devers 2%						
Empierrement de la chaussée en concassé de provenance de carrière agréée en 0/60 sur 20 cm foisonné. Compactage inclu dans la mise en œuvre	M ³	600	24,00 €	14 400,00 €	19,6%	17 222,40 €
Empierrement finition en concassé de carrière agréée tout venant très fin sur 10 cm foisonné. Compactage inclu dans la mise en œuvre	M ³	300	24,00 €	7 200,00 €	19,6%	8 611,20 €
Création d'une aire de stockage	M ²	500	2,00 €	1 000,00 €	19,6%	1 196,00 €
Empierrement du dépôt en remblai de provenance de carrière agréée sur 30 cm foisonné. Compactage inclu dans la mise en œuvre	M ³	150	16,00 €	2 400,00 €	19,6%	2 870,40 €
Empierrement finition en concassé de carrière agréée tout venant très fin sur 15 cm foisonné. Compactage inclu dans la mise en œuvre	M ³	75	24,00 €	1 800,00 €	19,6%	2 152,80 €
Dépenses matérielles annexes						
Buses diam 400 hydrotube	MI	55	55,00 €	3 025,00 €	19,6%	3 617,90 €
Tête de buse	U	11	110,00 €	1 210,00 €	19,6%	1 447,16 €
Curage et création de fossés sur route	MI	840	2,50 €	2 100,00 €	19,6%	2 511,60 €
Curage et création de fossés sur piste	MI	500	2,50 €	1 250,00 €	19,6%	1 495,00 €
Buse 300 sur piste	MI	18	45,00 €	810,00 €	19,6%	968,76 €
Coupe d'eau sur route	U	13	25,00 €	325,00 €	19,6%	388,70 €
Coupe d'eau sur piste	U	4	25,00 €	100,00 €	19,6%	119,60 €
Réhausse de regard sur route	U	3	40,00 €	120,00 €	19,6%	143,52 €
Drain agricole 100 sur route	MI	15	11,00 €	165,00 €	19,6%	197,34 €
Drain agricole 100 sur dépôt	MI	20	11,00 €	220,00 €	19,6%	263,12 €
Dépenses immatérielles						
Maîtrise d'œuvre 8%	%	Forfait		3 449,00 €	19,6%	4 125,00 €

Total (euros) :

46 572,00 €

55 700,11 €

Conditions de réalisation :

Fait à :

Le :

Conditions de paiement :

Le Maître d'ouvrage :

(mention lu et approuvé et signature)

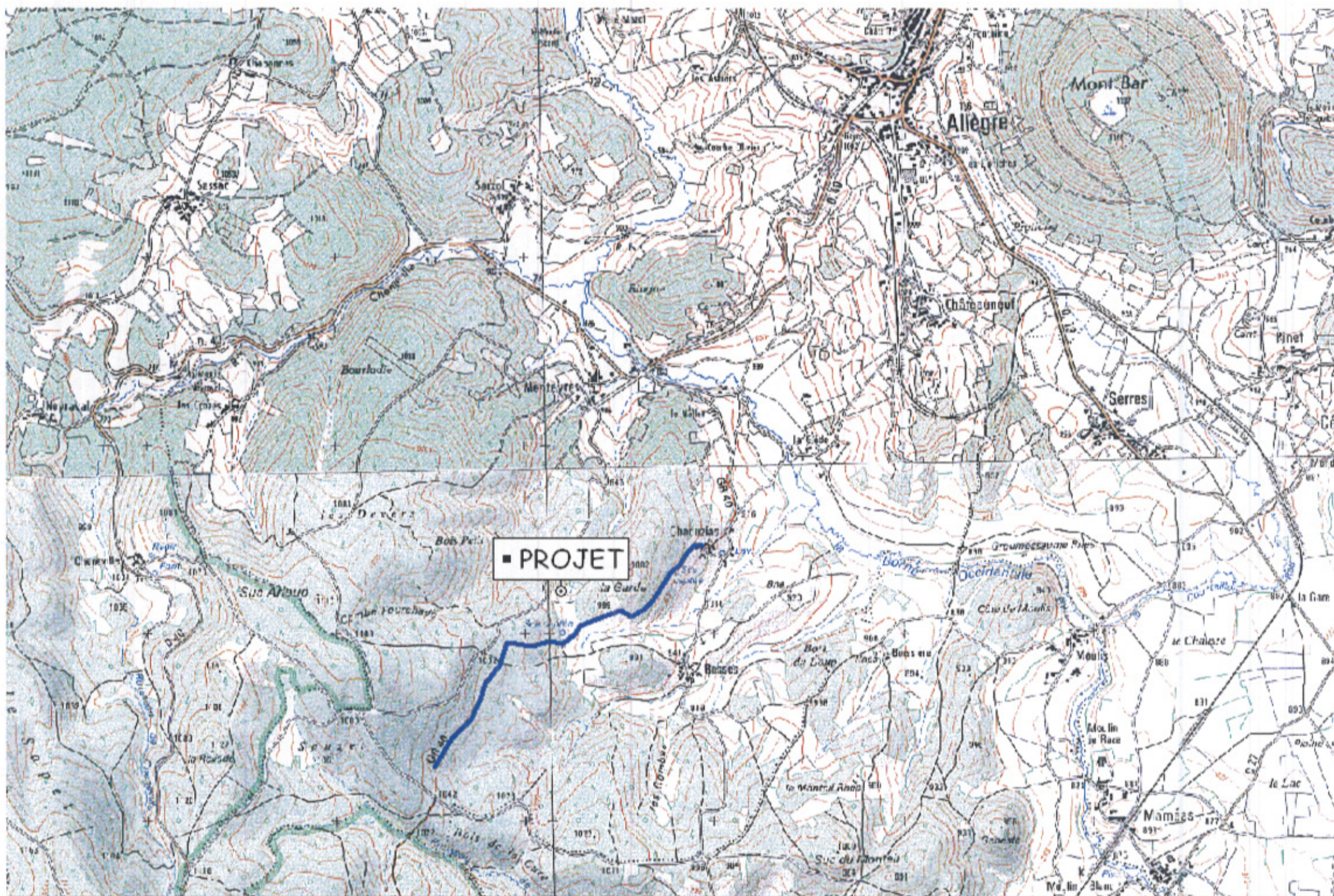
Fait à : LE PUY EN VELAY

GPF COOPÉRATIVE FORESTIERE

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE À CAPITAL VARIABLE

Zone Artisanale de Nohac - 43350 Saint-Paulien - Tél. 04 71 02 54 42 - Fax 04 71 02 46 75

R.C.S. LE PUY 326 135 027 - AGRÈMENT N° 2455





Echelle 1 : 6,959

France métr...

43270, Allègre

VALLER

+

Remonter le temps

2D





